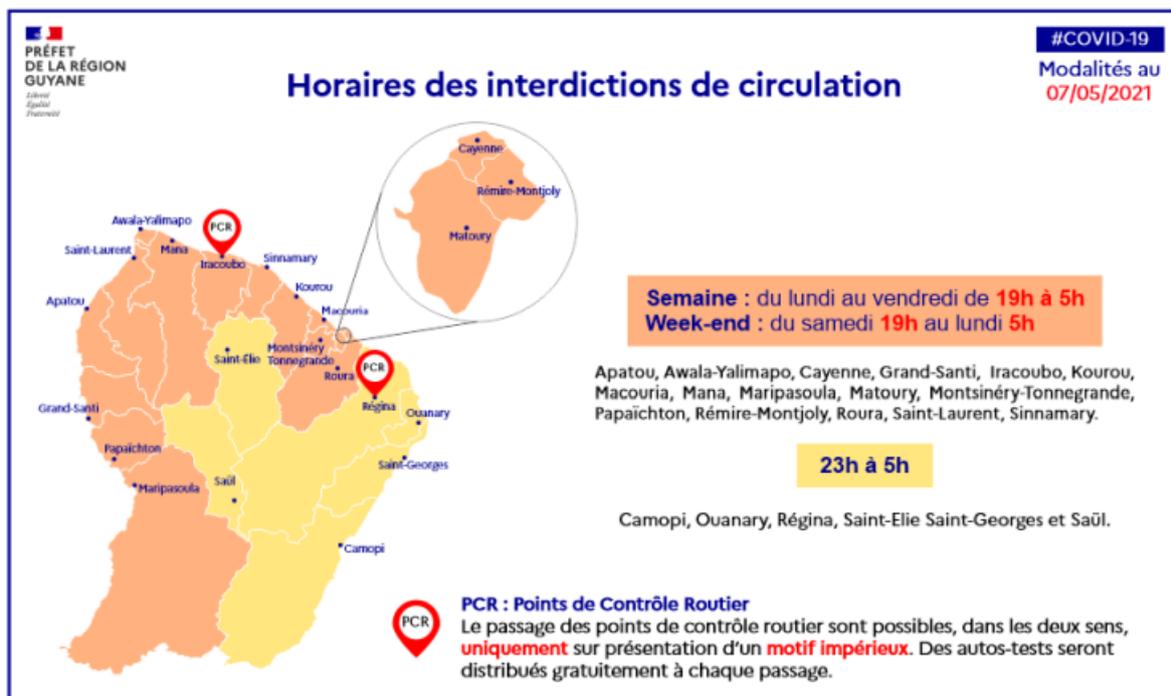


Rappel des principales mesures en vigueur

Horaires	Communes
Tous les jours de 19h00 à 5h00 du matin Du samedi 19h00 au lundi 5h00 du matin	Apatou, Awala-Yalimapo, Cayenne, Grand-Santi, Iracoubo, Kourou, Macouria, Mana, Maripasoula, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Papaïchton, Rémire-Montjoly, Roura, Saint-Laurent du Maroni et Sinnamary.
Tous les jours de 23h00 à 5h00	Camopi, Ouanary, Régina, Saint-Elie, Saint-Georges, et Saül.



- **Postes de contrôle routier de Régina et Iracoubo**

Le passage des PCR de Régina et Iracoubo **est interdit dans les deux sens**, excepté en cas de motifs impérieux et sur présentation d'un justificatif.

Un auto-test de dépistage à la Covid-19 est remis gratuitement à toute personne franchissant les PCR.

- **Horaires des activités sous protocole sanitaire**

Les restaurants, bars, commerces ambulants, activités sportives comprenant les salles de sport privées, salles de cinéma et lieux d'enseignement artistique :

– Peuvent rester ouverts jusqu'à **21h30** pour les communes d'**Apatou, Awala-Yalimapo, Cayenne, Grand-Santi, Iracoubo, Kourou, Macouria, Mana, Maripasoula, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Papaïchton, Rémire-Montjoly, Roura, Saint-Laurent du Maroni et Sinnamary.**

Fermeture de ces établissements le dimanche pour ces communes.

– Peuvent rester ouverts jusqu'à 22h30 pour les communes de Camopi, Ouanary, Régina, Saint-Elie, Saint-Georges, et Saül.

Les clients de ces établissements pourront présenter un justificatif de déplacement pour rentrer chez eux (facture, ticket de caisse, attestation de l'établissement concerné...).



PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE
*z'houé
z'goué
Prouvé*

#COVID-19
Modalités au
07/05/2021

Horaires des activités sous protocole sanitaire

Les restaurants, bars, commerces ambulants, activités sportives comprenant les salles de sport privées, salles de cinéma et lieux d'enseignement artistique peuvent rester ouverts jusqu'à :

21h30 pour les communes dont le couvre-feu est de **19h à 5h**

22h30 pour les communes dont le couvre-feu est de **23h à 5h**

Fermeture le dimanche pour les communes suivantes :

Apatou, Awala-Yalimapo, Cayenne, Grand-Santi, Iracoubo, Kourou, Macouria, Mana, Maripasoula, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Papaïchton, Rémire-Montjoly, Roura, Saint-Laurent, Sinnamary.